

Mercièrre à Lyon (31). Ces Alleman, alliés aux du Terrail étaient, nous dit Guichenon, une illustre race, qui unit la fécondité à l'ancienneté, car elle a bien fourni vingt branches différentes, parmi lesquelles se comptait cette branche des seigneurs de Montmartin, dont les armes étaient : *de gueules, semé de fleurs de lys d'or à la bande d'argent brochant sur le tout* (32).

Le gouvernement de l'abbé du Terrail, et sa mort arrivée en 1505, amenèrent de graves changements dans les constitutions de l'abbaye d'Ainay. Jusqu'alors la vie des moines s'était conservée à peu près régulière sous la règle de saint Benoît ; mais depuis le milieu du ^{xv}^e siècle, les mœurs relâchées de l'époque s'introduisirent dans les monastères les plus rigides. Abbés et moines cherchèrent une vie plus facile et plus mondaine. L'amour du faste et des grandeurs pousse les dignitaires des abbayes vers les grands de la terre, tandis que les moines ne trouvant plus à leur tête des exemples d'austérité et de régularité, se détachent de la vie monastique et ne cherchent plus dans leur couvent que la facilité de bien vivre.

Devant ce relâchement, les puissants de ce monde sécularisèrent ces riches et nombreux monastères, cherchant ainsi à étendre d'une façon plus directe leur domination sur les biens monastiques. Leur but était de se faire de plus nombreux courtisans, en octroyant, selon leur bon plaisir, riches et nombreux bénéfices.

Le roi de France met alors en commende la dignité abbatiale d'Ainay. Ce ne sont plus les moines, réunis en chapitre, qui vont nommer leur abbé, mais bien le roi qui va

(31) Arch. du Rhône. Ainay. H. 4206, charte 7 du fol. 21.

(32) *Mazures*, t. II, p. 192 et 199.